



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

**Agenda 21 - Approbation de la demande de subvention au Fonds de soutien
aux Atlas de la Biodiversité Communale**

DE20150330_11	Conseil municipal du 30 mars 2015
Rapporteur : Pascal MONIER	Télétransmise à la Préfecture le 01 AVR. 2015 Affichée le 1 avril 2015

L'an deux mille quinze le trente mars à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 12 mars 2015

Membres présents :

M. BONNEFONT, M. CAZENAVE, Mme GARCIA, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, M. VERGNAUD, Mme DUBOIS, M. POUSSET, Mme BIDOIRE, Mme SERRALHEIRO, Mme MACULA, M. ACHARKI, Mme BOURGOGNE, M. CHUPIN, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme PEREZ, Mme COUTANT, M. SARDIN

Ont donné procuration :

- M. YOU à Mme DE MAILLARD
- Mme LEGRAND à M. VERGNAUD
- M. OZDEMIR à M. GATELLIER
- M. LE MAUFF à Mme ARLOT
- M. BOUAZZA à M. PAIN
- Mme RICCI à Mme COUTANT
- M. LAVAUD à Mme PEREZ

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice) Général(e)
Adjoint(e)

Secrétaire de séance : Mme Bernadette FAVE

**Agenda 21 - Approbation de la demande de subvention au
Fonds de soutien aux Atlas de la Biodiversité Communale**

Mission développement durable
id : 865

Conseil municipal
30 mars 2015

11

Rapporteur : Pascal MONIER

Dans le cadre du projet n° 5 de l'Agenda 21 intitulé « *Renforcer la biodiversité en Ville* » la Ville élabore, en partenariat avec Charente Nature, un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Il s'agit d'un outil de connaissance et de valorisation du patrimoine naturel communal, de sensibilisation et d'éducation de la population et des scolaires.

Cette démarche initiée en 2014 sera finalisée en décembre 2015 et repose sur 4 phases :

- Phase 1 : Inventaire et analyse des éléments patrimoniaux à enjeu de biodiversité
- Phase 2 : Actions pédagogiques auprès des scolaires
- Phase 3 : Actions de sensibilisation auprès de la population et des différents acteurs
- Phase 4 : Action participative

Au delà de la finalisation des inventaires, l'année 2015 sera l'occasion de formaliser le rapport de synthèse de l'ABC. Les actions de sensibilisation se poursuivront à travers des balades découvertes mais aussi l'animation d'un concours photo et la présentation aux habitants de l'ABC.

Le Fonds de Dotation pour la Biodiversité est une institution française créée en 2009 qui collecte des dons auprès des entreprises et du grand public pour développer des actions de préservation des espèces animales et végétales. Il propose également un appui financier aux communes pour la réalisation de leur ABC. Un appel à projet est lancé dans ce sens.

La Ville d'Angoulême sollicite dans le cadre de cet appel à projet une subvention à hauteur de 5 000€ pour l'élaboration et la mise en œuvre de son ABC.

En conséquence, il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant d'approuver la demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition du rapporteur.

Fait et délibéré au Conseil Municipal ledit jour
30 mars 2015

Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
l'Adjoint

